

Débat général, 68^{ème} Conférence générale de l'AIEA

(Vienne, 16-20 septembre 2024)

Déclaration nationale du Luxembourg



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monsieur l'Ambassadeur Jean Graff
Représentant permanent
du Luxembourg auprès de l'AIEA

SEUL LE DISCOURS PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Président,
Excellences,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre élection et de vous assurer du plein soutien ma délégation pour votre présidence. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier le directeur général de l'AIEA, Monsieur Rafael Mariano Grossi, et ses équipes pour leur travail inlassable en ces temps mouvementés.

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne, dans sa version écrite telle que publiée. Permettez-moi d'ajouter quelques remarques à titre national.

Monsieur le Président,

Le Luxembourg respecte le droit inaliénable de tous les pays d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques en ligne avec l'article 4 du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Cependant, pour le Luxembourg l'utilisation de l'énergie nucléaire n'est pas un moyen durable de parvenir à la neutralité climatique. La production de cette énergie crée nécessairement des déchets qui constitueront un défi important pour les générations futures. Tant qu'aucune manière de résoudre la question des déchets nucléaires n'aura été trouvée, il faudra concentrer nos efforts sur le développement des énergies renouvelables. Par ailleurs, l'utilisation de l'énergie nucléaire entraîne des dépendances. Notre position est claire : tant que les États choisiront d'utiliser cette technologie, ils devront respecter les normes les plus strictes en matière de sûreté et de sécurité. C'est précisément pour cette raison que nous soutenons pleinement le travail indispensable de l'AIEA et c'est avec fierté que le Luxembourg poursuit en 2025 son soutien au **Fonds de coopération technique** de l'Agence.

Monsieur le Président,

Depuis des décennies nous constatons que les installations nucléaires sont particulièrement vulnérables en cas de catastrophes naturelles, en raison d'erreur humaine, et dans les situations de conflits armés. Le Luxembourg rappelle aussi que les centrales nucléaires ne sont pas conçues pour résister à des conflits armés. Leur endommagement peut entraîner des dégâts aux conséquences lourdes, tant pour l'environnement que les populations dans les régions concernées et au-delà. Nous devons également approfondir les études sur les risques que les effets du changement climatique peuvent poser pour la sûreté nucléaire.

Dans ce contexte, ma délégation est particulièrement préoccupée par la situation précaire dans laquelle se trouvent les installations nucléaires en Ukraine, en raison de la guerre d'agression injustifiée et non-provoquée menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

Depuis 2014, la Russie **bafoue l'ordre international fondé sur la règle de droit**, et tente de remettre en question l'ensemble du système multilatéral. Le Luxembourg reste un fervent défenseur du multilatéralisme et du droit international. Nous insistons sur le fait que les centrales nucléaires bénéficient d'une protection spéciale en vertu de l'article 56 du protocole additionnel aux Conventions de Genève.

Le Luxembourg soutient pleinement les efforts de l'AIEA et de son Directeur général pour aider l'Ukraine à assurer la **sûreté et la sécurité nucléaires de ses centrales**, et à maintenir les garanties de l'AIEA sur toutes les matières et activités nucléaires. Nous réitérons l'importance pour toutes les parties de veiller au respect des sept piliers indispensables et des cinq principes introduits par l'AIEA en 2022 pour assurer la sûreté et la sécurité des centrales nucléaires pendant les conflits armés. Ma délégation déplore le fait que tous les piliers aient été compromis dans le cas de la centrale nucléaire de Zaporijjia.

Le Luxembourg condamne également fermement les attaques contre l'infrastructure énergétique et civile en Ukraine. Les **attaques sur la clinique d'Ohmatdyt** perpétrées par la Russie, constituent non seulement une violation du droit international, mais représentent également un mépris flagrant des principes fondamentaux de l'AIEA et des normes de sûreté nucléaire internationales.

Monsieur le Président,

Alors que la situation en Ukraine continue de se détériorer, les développements dans d'autres régions restent également préoccupants. Les activités nucléaires de **la République populaire démocratique de Corée** aggravent la situation de sécurité internationale et sapent tous les efforts pour une paix durable sur la péninsule coréenne.

Le Luxembourg appelle la RPDC à se conformer à toutes ses obligations internationales et à abandonner son programme nucléaire ainsi que son programme de missiles balistiques d'une manière complète, vérifiable et irréversible. Nous réaffirmons l'importance de l'entrée en vigueur du Traité sur l'Interdiction Complète des Essais nucléaires dans ce contexte.

Par ailleurs, le programme nucléaire de **l'Iran** se poursuit à une vitesse inquiétante, et ceci en dehors des capacités de vérification et de surveillance de l'AIEA. L'étendue du programme n'a pas de justification crédible à des fins civiles, particulièrement l'accumulation d'uranium hautement enrichi. Le Luxembourg appelle l'Iran à revenir à la mise en œuvre de ses engagements pris dans le cadre du PACG et au dialogue avec l'Agence.

Comme par le passé, le Luxembourg regrette aussi qu'il y ait toujours peu de clarifications concernant le site de Daïr Alzour en **Syrie**. Il est encourageant que l'AIEA a pu visiter certains sites liés à cette installation et le Luxembourg continue de faire appel à la Syrie à coopérer pleinement avec l'agence.

Monsieur le Président,

Le Luxembourg salue le rôle essentiel joué par l'AIEA dans l'architecture mondiale de non-prolifération. Une vérification efficace et objective est indispensable pour la mise en œuvre des engagements de tous États sous le TNP.

Afin de pouvoir assurer l'efficacité continue du TNP, l'AIEA doit pouvoir effectuer ses activités de vérification de manière impartiale et indépendante. Pour cette raison, il est essentiel que l'AIEA bénéficie d'un financement continu et prévisible. Ma délégation encourage donc tous les États membres d'honorer leurs engagements et à effectuer leurs contributions dans leur intégralité et sans délais.

Monsieur le Président, je vous remercie pour votre attention.